



### Faits saillants :

Au moins 57 femmes ont été tuées au Canada au cours des quatre premiers mois de 2018 ; il s'agit d'une victime de féminicide tous les deux jours dans ce pays.

Les femmes de tout âge peuvent être tuées parce qu'elles sont des femmes ; durant cette période, l'âge des victimes varie de 2 ans à 94 ans.

Les femmes sont principalement tuées par des hommes, le plus grand risque provenant d'une relation intime actuelle ou ancienne; une proportion importante de ces femmes sont tuées par des hommes qu'elles fréquentaient.

Les filles et les femmes autochtones connaissent des taux disproportionnés de féminicide au Canada. Au moins huit des 57 victimes étaient des femmes autochtones. Cela représente au moins 19 pourcent des victimes ; pourtant, les femmes autochtones représentent entre quatre et cinq pourcent de la population.

### Introduction

L'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation (OCFJR) a été lancé le 6 décembre 2017. Son mandat général est de répertorier les féminicides dans ce pays et de surveiller les réponses étatiques et sociales à ces meurtres. Ce rapport s'agit du premier rapport du OCFJR se concentrant sur la période du 1er janvier au 30 avril 2018. Compte tenu de la nature récente de certains des féminicides décrits ci-dessous, peu d'information sont actuellement disponible. L'information sera mise à jour de façon continue au fur et à mesure qu'elle sera disponible.

À ce moment-ci, les données sont tirées des rapports des médias.

Le OCFJR définit le féminicide comme étant le meurtre de femmes parce qu'elles sont des femmes, principalement, mais pas exclusivement, par des hommes (voir [www.femicideincanada.ca](http://www.femicideincanada.ca)).

Des discussions internationales sont en cours sur les paramètres qui devraient être utilisés pour identifier un féminicide. Ainsi, à l'instar d'autres pays et aux fins de suivi, nous comptons toutes les victimes de sexe féminin comme des féminicides jusqu'à ce que des critères plus spécifiques soient établis et/ou plus de détails sont rendus disponibles sur les circonstances du meurtre (cf. <http://www.femicideincanada.ca/home/what>).

Depuis le début de 2018, au moins 57 femmes ont été tuées au Canada. Il s'agit d'une victime de féminicide tous les deux jours. Nous considérons qu'il s'agit d'une estimation minimale puisqu'il est probable que certains féminicides n'ont pas encore été signalés ou découverts, y compris ceux qui peuvent impliquer des femmes et filles ayant disparues. Dans neuf des 57 cas (16 %), l'auteur du meurtre n'a toujours pas été identifié. Deux de ces neuf cas sont des cas de féminicide-suicide, quatre sont identifiés comme suspects et trois sont reconnus comme homicide, mais ne sont toujours pas résolus.





Ci-dessous, les 57 cas sont inclus dans l'examen des caractéristiques des victimes de fémicide. Lorsqu'on examine la relation entre la victime et l'agresseur et les caractéristiques de l'agresseur, seuls les 48 cas dans lesquels l'agresseur a été identifié sont inclus. Les huit femmes tuées à Toronto le lundi 23 avril 2018 sont incluses dans ces données. Celles-ci, ainsi que deux victimes masculines, ont été fauchées par un homme au volant d'un camion-bélier. On pense que leurs morts ont été motivées par la haine misogyne et, comme telles, elles illustrent clairement la nécessité de qualifier ces meurtres de fémicides - le meurtre misogyne des femmes parce qu'elles sont des femmes.<sup>1</sup>

**Distribution géographique:** Sur les 57 femmes et filles tuées, la plus grande proportion se compose des femmes tuées en Ontario (33 ou 58 %), suivi du Québec et du Manitoba, où six femmes ont été tuées dans chacune de ces provinces (11 % du total respectivement). La Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique ont chacune observée trois femmes tuées (ou 5 % respectivement), suivi de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick, avec deux femmes tuées chacune, et une femme tuée en Saskatchewan et au Yukon respectivement.

Comme nous l'avons mentionné, huit des 33 victimes de l'Ontario ont été tuées dans un seul incident à Toronto survenu la semaine dernière. Cela augmente le nombre de meurtres de femmes en Ontario; cependant, il est documenté de façon constante que chaque année, la plus grande proportion des fémicides ont lieu en Ontario, la province la plus peuplée du Canada, où réside environ 40 % de la population du pays.<sup>2</sup>

**Âge de la victime:** L'âge des victimes de fémicide s'étend de deux ans à 94 ans, et une moyenne d'âge de 44 ans. Le groupe d'âge représentant la plus grande proportion des victimes est de 25 à 34 ans (27 %), suivi de 55 à 64 ans (20 %), puis les groupes de 35 à 44 ans et 65 ans et plus, étant également représentés à 14%.<sup>3</sup>

**Race/ethnicité de la victime:** Où l'information sur la race ou l'origine ethnique de la victime a été rapportée par les médias (43 des 57 cas), 22 victimes de fémicide étaient de race blanche (51%), 13 étaient d'une minorité visible (30 %) et au moins huit étaient des femmes ou des filles autochtones (19 %).

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur cet incident, voir <http://www.cbc.ca/news/canada/toronto/van-attack-victims-identified-1.4638102> (version anglaise) et <http://policyoptions.irpp.org/magazines/april-2018/misogynistic-killings-need-public-label/>. (version originale anglaise)

<sup>2</sup> Cela ne signifie pas que l'Ontario possède le risque le plus élevé de fémicide. Pour les taux provinciaux/territoriaux et autres informations, veuillez visiter <http://www.femicideincanada.ca/profiles/femicidemap>.

<sup>3</sup> Le fémicide de femmes âgées est de plus en plus reconnu comme une problématique grandissante compte tenu de la population vieillissante. Ce groupe est clairement représenté dans les données, où plus d'un tiers des victimes de fémicide sont âgées de plus de 55 ans. (<http://www.vawlearningnetwork.ca/issue-19-femicide-women-who-are-older>).





**Emplacement:** Au cours des quatre derniers mois, sur les 57 cas, 15 des victimes de fémicide étaient des femmes tuées dans une maison partagée avec l'agresseur (26%), 14 ont été tuées dans leur propre maison (25 %), et une victime a été tuée au domicile de l'agresseur (2 %). Onze autres ont été tuées à l'extérieur (19 %; par exemple, parc, rue ou champ)<sup>4</sup> et les quatre autres ont été tuées dans une entreprise, dans le domicile d'une autre personne, ou dans une institution. Finalement, l'emplacement du meurtre n'a pas été divulgué ou n'est pas connu dans 12 des cas (21%).

**Cause de la mort :** La cause du décès est inconnue/non déclarée dans 33 des 57 cas. Dans les 24 autres cas, sept des victimes auraient été tuées par balle (30 %), trois ont été battues (13 %) et quatre ont été poignardées (17 %). Le groupe le plus important de victimes de fémicide a été tué avec un véhicule (10 ou 42 %), y compris les huit victimes de l'incident de Toronto.

**Relation victime-agresseur:** Sur les 48 cas dans lesquels un agresseur a été identifié, 18 des cas concernent des femmes tuées par un partenaire intime masculin actuel ou ancien (38 %). La proportion des fémicides entre partenaires intimes passe à 43 % si l'on exclut les huit victimes féminines tuées lors de l'incident de Toronto. Cela souligne le danger auquel les femmes continuent d'être confrontées dans leurs relations intimes avec les hommes. Au moins quatre des 18 cas concernent des femmes tuées par d'anciens partenaires masculins ; toutefois, il s'agit peut-être d'une sous-estimation du rôle que joue la séparation ou l'aliénation, puisqu'une séparation imminente peut être un facteur de risque, mais ce n'est pas encore connu dans ces cas.

Sept des 18 femmes ont été tuées par des petits amis/ex-petits amis (38 %), ce qui souligne l'importance de la réforme du projet de loi C-75 du gouvernement fédéral, qui vise à moderniser la terminologie contenue dans le *Code criminel canadien*, intégrant l'expression "partenaire intime " pour désigner les relations amoureuses.<sup>5</sup>

Dix autres cas sur 48 concernent des victimes féminines tuées par des étrangers (21 %). Ce chiffre tombe à six pourcent lorsque les victimes de l'incident de Toronto sont retirées. Quatre victimes de fémicide étaient des enfants/enfants de la conjointe de l'agresseur (8 %), quatre étaient d'autres membres de la famille (8 %) et trois étaient des connaissances (6 %). Enfin, sur les 48 cas, la relation entre la victime et l'agresseur n'a pas encore été spécifiée ou signalée dans neuf cas (19 %).

<sup>4</sup> Ce nombre est plus élevé que la moyenne à cause des huit victimes tuées dans l'attaque camion-bélier de Toronto. Excluant cet incident, trois victimes ont été tuées à l'extérieur.

<sup>5</sup> Voir <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-new-legislation-aims-to-increase-protections-for-domesticabuse/> (version originale anglaise)





**Sexe de l'agresseur :** En se concentrant sur les 48 cas dans lesquels un auteur a été officiellement identifié, les victimes de fémicide ont été tuées par des hommes dans 42 des cas (90 %) et des femmes dans cinq des cas (11 %). Dans un cas, le sexe de l'agresseur n'a pas été révélé.

**Âge de l'agresseur :** Les agresseurs étaient âgés de 18 à 81 ans, avec une moyenne d'âge de 35 ans.<sup>6</sup> La plus grande proportion d'agresseurs étaient âgés de 25 à 34 ans (38 %), suivi de ceux âgés de 18 à 24 ans (23 %), de 35 à 44 ans (17 %) et de 55 à 64 ans (13 %). Les personnes âgées de 45 à 54 ans (4 %) et de 65 ans et plus (4 %) représentent le plus petit groupe d'agresseurs<sup>7</sup>.

**Race/ethnicité des agresseurs :** Où l'information a été rapportée par les médias (20 sur 48), sept des agresseurs étaient de race blanche (35 %), huit agresseurs étaient d'une minorité visible (40 %) et cinq des agresseurs étaient autochtones (25 %). Cependant, l'information demeure manquante ou non déclarée dans près de 60 % des cas, de sorte que l'on ne sait pas comment la distribution de la race/ethnicité de l'agresseur sera modifiée lorsque de plus amples informations deviennent disponibles.

**Statut du cas :** Des 48 cas dans lesquels un agresseur a été identifié, des accusations ont été déposées dans la majorité des cas (38 cas ; 80 %). Dans les 10 autres cas, des accusations seraient en attente dans un cas et un mandat d'arrêt en suspens a été délivré dans un autre cas. Dans deux cas, les agresseurs sont maintenant morts : l'un a été retrouvé mort et l'autre a été abattu par la police. Dans six cas, l'agresseur s'est suicidé à la suite du fémicide.

**Contact média :**

Myrna Dawson

Directrice, Centre pour l'Étude des Réponses Sociales et Légales à la Violence

University of Guelph

[mdawson@uoguelph.ca](mailto:mdawson@uoguelph.ca)

**Autre contact média [here](#).**

<sup>6</sup> Se référant à l'agresseur principal seulement.

<sup>7</sup> L'âge d'un agresseur n'a pas été rapporté

